

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CODES 93 EN DATE DU 16 Juin 2025

Les membres adhérents de l'association CODES93, Comité Départemental d'Education pour la Santé en Seine-Saint-Denis, régie par la loi du 1er juillet 1901, se sont réunis en distanciel le 16 juin 2025 à 17h00.

Présents :

Blanche JULLIEN, Johann CAILHOL

Excusés :

Jean-Luc DUMAS, Anne Valérie CONSTANT, Ilhame KADI, Sophie VILLATES

Pouvoirs :

Anne Valérie CONSTANT, Ilhame KADI, Sophie VILLATES

Invité :

Laurent BAUER (directeur), Philippe GARNIER (Commissaire aux Comptes)

L'Assemblée Générale du CODES 93 est ouverte par sa Présidente, madame Johann CAILHOL à 17h00

Proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale

- élection d'un / d'une Président(e) de séance
- validation du compte rendu de la dernière Assemblée Générale
- approbation du bilan d'activités 2024
- approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- validation du rapport spécial sur les conventions réglementées
- élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration
- validation des axes du projet associatif 2030
- questions diverses

PREMIERE RESOLUTION :

Election d'un / d'une Président(e) de séance

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du compte rendu de la dernière Assemblée Générale, du 08 JUILLET 2024, l'approuve

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport d'activités 2024, approuve le rapport d'activités 2024.

Une discussion s'engage sur la possibilité de mettre en valeur l'activité du CODES 93 par des supports de communication, conçus soit par des membres du CA soit par un.e étudiant.e. Ces supports de communication pourraient être des focus sur différents projets, comportant par exemple des photos des actions et des témoignages de bénéficiaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport financier par Laurent BAUER et lecture du rapport du commissaire aux comptes par Philippe GARNIER sur les comptes annuels approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

Il n'y a pas connaissance de candidature à un poste au sein du Conseil d'Administration du CODES 93.

NEUVIEME RESOLUTION :

Après présentation par Laurent BAUER des axes du futur projet associatif 2030, ces axes sont approuvés

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du CODES 93 lève l'Assemblée Générale du CODES 93 à 19h00.

Madame Johann CAILHOL - Présidente du CODES 93

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. CAILHOL', with a small flourish at the end.